



Décision de radiodiffusion CRTC 2006-65

Ottawa, le 14 mars 2006

CHUM limitée

Vancouver (Colombie-Britannique)

Demande 2005-0765-0

Audience publique dans la région de la Capitale nationale

14 novembre 2005

Réseau radiophonique à Vancouver

1. Le Conseil **approuve** la demande présentée par CHUM limitée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau de radio de langue anglaise à Vancouver. Le réseau diffusera, en provenance de CKST Vancouver, les parties de football des Lions de Colombie-Britannique pendant la saison 2006.
2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention à l'égard de cette demande.
3. La licence du réseau expirera le 30 novembre 2006 et sera assujettie aux **conditions** qui y sont énoncées.

Secrétaire général

La présente décision devra être annexée à la licence. Elle est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consultée en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>